

Résidence seniors Résidence Les Templitudes Aix-en-Provence

Les appartements

Tous les appartements, répartis sur 5 étages, disposent d'une cuisine équipée, de placards et d'une salle de bains avec douche. Ils sont livrés rénovés, prêts à l'emménagement.

La résidence dispose d'un parking privatif.

- ♥ des studios (de 27 à 39 m²)
- ♥ des deux-pièces (de 44,5 à 54 m²)
- ♥ des trois-pièces (de 67,5 à 70 m²)



RÉSIDENCE SENIORS

Les Templitudes

Villa Corèse - Espace Forbin
15 cours Gambetta - 13100 Aix-en-Provence

ACCÈS

- ♥ **Route** : depuis Marseille, prendre l'autoroute A7, direction Aix-en-Provence
- ♥ **SNCF** : gare SNCF Aix-en-Provence/Centre-ville gare TGV Aix-en-Provence
- ♥ **Bus** : lignes 3 et 5 - arrêt "Saint-Jean"
- ♥ **Aéroport** : Marseille-Provence

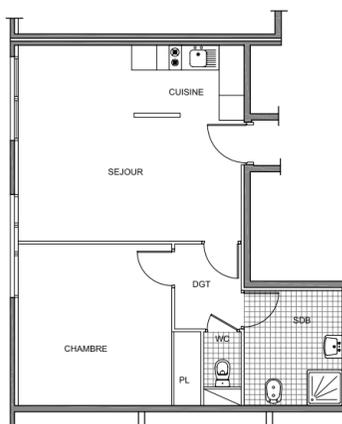


Un immobilier de grand confort

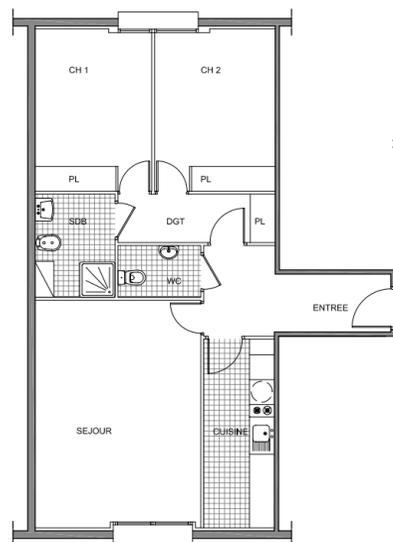
La Villa Corèse est située au cœur de l'Espace Forbin, un ensemble architectural typique. L'accès à la résidence se fait par une agréable place piétonne agrémentée d'espaces verts.

Un environnement citadin prestigieux

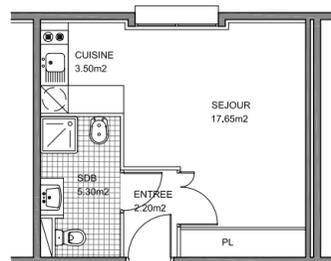
Au cœur de la ville historique, à deux pas de la rue d'Italie et du cours Mirabeau, la résidence offre à ses locataires le charme d'une architecture méridionale, dans un site classé. La Villa Corèse est proche de toutes les commodités - transports et commerces - pour le confort des locataires.



Les deux-pièces (de 44,5 à 54 m²)



Les trois-pièces (de 67,5 à 70 m²)



Les studios (de 27 à 39 m²)

Domus

Résidences seniors Les Templitudes

0 825 165 166

(0,15 € ttc/mn)

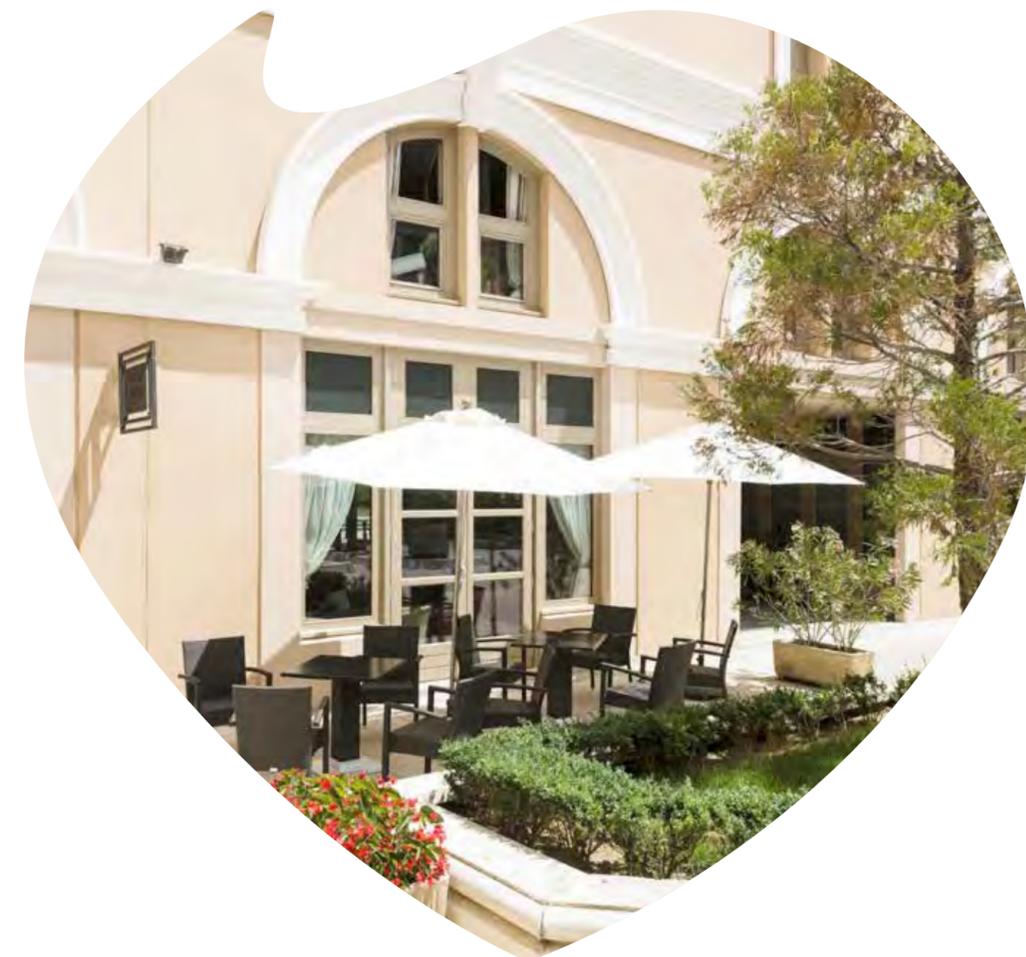
Locations DomusVi Conseil Immobilier

01 72 871 671

(tarif local)

www.seniorsappart.com

Illustrations : Bertrand de Mielis - Crédits photos : Blac tengative, Thierry Foulon, Exposito / Document non contractuel / Janvier 2019



Domus

En toute confiance

La résidence

La Résidence seniors "Les Templitudes" d'Aix-en-Provence vous accueille dans un cadre cossu et convivial et vous propose :

- ♥ Le confort d'appartements en location, du studio au trois-pièces
- ♥ Une réception et une surveillance 24 h / 24
- ♥ Un restaurant traditionnel ouvert midi et soir 7 j / 7
- ♥ Un service de conciergerie
- ♥ Des espaces Club et des salons de convivialité



En pratique

- ♥ **Les frais fixes mensuels** comprennent le loyer, les provisions pour charges locatives et la participation aux charges de services du Club.
- ♥ **Le contrat de location** (loyer et charges locatives) est un bail régi par la loi de 1989. Le locataire est redevable de la taxe d'habitation. Les abonnements électrique et téléphonique sont personnels.
- ♥ **Les résidences locatives avec Club Service du groupe DomusVi** sont regroupées sous l'enseigne "Les Templitudes". Les appartements sont commercialisés par la société **Location DomusVi Conseil Immobilier**, titulaire d'une carte professionnelle sur les transactions n°T10840.



Les espaces Club et le programme des animations

Le Club propose aux locataires des espaces de convivialité cossus et confortables à la décoration raffinée : salons, bar, bibliothèque, salle de bridge, salle de gymnastique, salle de projection.



- ♥ Une chambre d'invités est également à la disposition des locataires.
 - ♥ La terrasse et le jardin sont exposés plein Sud et favorisent détente et promenade entre amis ou en famille.
 - ♥ Un programme d'animations propose chaque semaine des activités variées et adaptées au sein de la résidence : manifestations culturelles et musicales, activités de détente et de relaxation, échanges intellectuels et conférences, etc.
- Les goûts de chaque résident sont pris en compte lors des rencontres de la commission animation réunissant les résidents et la direction. Les sorties organisées sont étudiées en fonction des lieux référencés et choisis par nos résidents.



Les services

Pour votre confort

LE RESTAURANT À DEMEURE OUVERT 7J/7

- ♥ Le restaurant propose, midi et soir, des menus du jour au choix avec une carte de remplacement et un service à la demande. Il comporte un salon privatif pour les repas entre amis ou en famille.
- ♥ Un room-service est proposé à la demande.
- ♥ Le suivi qualitatif des prestations de restauration est assuré par les résidents, le chef de cuisine et la direction à travers une commission de restauration hebdomadaire et une enquête satisfaction.

RÉCEPTION ET CONCIERGERIE

- ♥ Pour votre confort, le personnel veille à la coordination des services. Il se tient à votre disposition au quotidien pour vous renseigner sur le bon usage du Club et de ses services. Il peut organiser à votre convenance manifestations et convivialités.

UNE RÉSIDENCE SURVEILLÉE 24H/24

- ♥ La sécurité est assurée par un système de contrôle d'accès et par la présence permanente d'un personnel attentif et vigilant.

DES SERVICES À DOMICILE* SUR SIMPLE DEMANDE

Le personnel tient à votre disposition une liste des intervenants locaux agréés pour les prestations à domicile suivantes :

- ♥ Ménage, repassage, entretien quotidien
- ♥ Aide et accompagnement à la personne

* Les services à la personne dispensés par des partenaires agréés permettent de bénéficier d'une réduction ou d'un crédit d'impôt dans la limite des plafonds fixés par la Loi de finances ou de l'Apa (Allocation personnalisée d'autonomie).

